

07 octobre 2017

Ordre du Jour

08h30 – 09h00 : Accueil sur les stands (café, viennoiserie)

09h00 – 09h30 : Allocutions d'Ouverture

M. le Président de l'AMF62

M. le Maire de St Laurent Blangy

M. le Président de la Cté Urbaine d'Arras

09h30 – 09h50 : Intervention de M. André LAIGNEL, 1^{er} Vice-Président Délégué de l'AMF

9h50 – 11h25 : « Nouvelle communauté, nouvelles relations entre urbain et rural »

(Animé par M. Philippe DRUON, Président du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Villes de l'Artois et Président du Conseil Français des Urbanistes.)

Contrat de ruralité et revitalisation des centres bourgs

1. Le contrat de ruralité, un nouvel outil de développement local ?

- *Témoignage*
de M. Claude BACHELET, Président du PETR Ternois – 7 Vallées

2. Revitalisation des centres bourgs, un des volets possible du contrat de ruralité.

- *Présentation des actions participant à recréer, maintenir ou développer l'attractivité des centres bourgs*
par Mme Laurence MORICE, Directrice Adjointe du CAUE62
- *Zoom sur la requalification de centre bourg de Desvres, accompagnée par la Communauté de Communes de Desvres et Samer*
par M. Michel SERGENT, Vice Président de la Cté de Cnes de Desvres Samer et Mme Nadège PLANCKE, Chef de Projet « revitalisation du centre-bourg de Desvres »

3. Le contrat de ruralité et ses financements.

- *Présentation*
par M. Marc DEL GRANDE, Secrétaire Général de la Préfecture

Le PLUi, un outil pour dessiner son projet de territoire

- *PLUi, outil de revitalisation des centres bourgs et des villages ?*
par un représentant de la DDTM62
- *Qu'est ce qui peut motiver les élus des communes à s'inscrire dans une dynamique de PLUi ?*
par M. Christian LEROY, Président de la Communauté du Pays de Lumbres
- *PLUi, SCOT*
par M. Yves DUPONT, Maire d'Annequin

11h25 - 11h30 Assemblée Générale Extraordinaire

Modification de l'alinéa 5 de l'Article 1 : Objet de l'Association

11h30 – 12h00 : Discours de Clôture

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-de-France

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

12h00 – 12h30 : Inauguration du Salon des Partenaires (signature convention orange)

12h30 – 15h00 : Cocktail déjeunatoire

15h00 – 16h00 : Assemblée Générale Ordinaire